

Revue de presse

Journal : La Broye
Date : 11 septembre 2025

L'IA s'invite dans les communes

TECHNOLOGIE La Communauté régionale de la Broye a organisé récemment une conférence thématique sur les opportunités et les défis de l'intelligence artificielle pour les communes broyardes. Celles-ci n'ont pas toutes la même approche face à cet outil.

BROYE

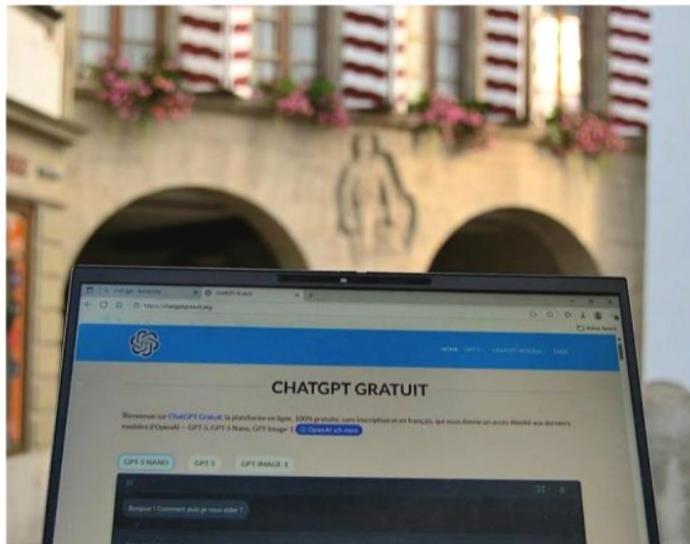
« Nous n'avons pas encore abordé le sujet de l'intelligence artificielle (IA) au sein de la commune. Nous affichons une grande prudence avec l'IA, mais nous n'y sommes pas opposés. Peut-être faudra-t-il élaborer des directives ou un règlement? » s'interroge Alain Sumi. Le syndic de Grandcour, à l'image d'autres invités communaux, a participé mardi 2 septembre à la conférence sur la thématique de l'intelligence artificielle.

Organisatrice de la soirée, la Communauté régionale de la Broye a invité divers intervenants, à la salle de l'Azimut à Estavayer-le-Lac, afin d'aborder les opportunités et les défis de l'IA pour les communes. Une thématique d'actualité suivie par une cinquantaine de personnes.

L'un des intervenants, Jehan Laliberté, cofondateur de la société vaudoise Systemz et qui accompagne les entreprises dans l'adoption de l'IA, a invité les communes à se poser en premier lieu les bonnes questions avant de l'intégrer: « Il faut d'abord comprendre ce que l'IA peut faire et savoir si son utilisation correspond aux besoins. » L'expert relève que la formation du personnel est essentielle pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dérives comme la transmission de données confidentielles: « Je conseille de poser un cadre pour l'informer de ce qui est autorisé ou interdit. »

Petites communes broyardes en mode attentiste

Comme Grandcour, Vallon ne s'est pas encore penché sur la question de l'utilité de l'intelligence artificielle au sein de l'administration. « Ce n'est pas une priorité en cette fin de législature », souligne son vice-syndic Stéphane Vessaz. « Je pense que les petites communes vont attendre pour voir ce que les plus grandes mettent en place comme solution », estime la syndique



Certaines communes sont en train d'édicter des directives quant à l'utilisation des outils d'intelligence, d'autres y réfléchissent encore. PHOTO JMZ

Isabelle Guerry. Elle avance une alternative: « Peut-être qu'il faudrait s'approcher d'autres communes comme Saint-Aubin ou Belmont-Broye pour mettre en place les bonnes pratiques. »

Et les grandes communes?

La ville de Payerne a déjà fait un pas. « Nous sommes en phase de validation d'une charte. Elle encadrera l'utilisation de l'IA, en rendant attentifs nos collaborateurs aux enjeux de protection des données et au secret de fonction », relève son syndic Lionel Voïnon.

Il se demande néanmoins si l'IA offre des solutions adaptées pour une commune. « Pour l'instant, notre approche vise à encadrer l'usage individuel de l'IA pour des tâches simples. En revanche, il n'est pas prévu d'automatiser nos processus administratifs avec ces outils », annonce l'élu payernois. Il ajoute que cela serait compliqué de la mettre en place, notamment

dans les domaines où les effets seraient significatifs. Lionel Voïnon cite comme exemple les procédures en matière de police des constructions qui doivent prendre en compte de nombreuses normes de différents ni-

« Nous testons actuellement la prise de PV par l'intelligence artificielle. »



Eric Chassot, Syndic d'Estavayer

veaux législatifs, ce qui semble encore compliqué à réaliser pour une IA.

Du côté d'Estavayer, le syndic Eric Chassot informe que la commune en est au stade des balbutiements. « Nous testons actuellement la prise de PV par l'intelligence artificielle. » Des formations sont néanmoins données au personnel pour que celui-ci n'expose pas la commune à des problèmes. « ChatGPT n'est que consulté, nous ne chargeons pas de documents et n'utilisons pas de données sensibles. Il y a une charte informatique », nous avons pris nos précautions », assure son secrétaire général Armand Villadoniga. « L'IA n'est pas encore entrée dans la culture communale et dans l'évolution de nos pratiques et de nos compétences. Nous sommes en mode d'observation mais nous avons déjà digitalisé les processus communaux », ajoute Eric Chassot.

Stratégie numérique audacieuse pour Yverdon

La commune nord-vaudoise d'Yverdon-les-Bains a été citée

comme exemple. Elle s'est dotée d'une stratégie numérique dans le cadre de son programme de législature. Elle a réalisé un document cadre qui définit les objectifs. « La question de base était de savoir quels seront les besoins de la population », explique Anne Rizzoli, cheffe du service population et numérique. L'une des réponses est d'avoir l'accès à des informations fiables et rapides.

La commune a constaté que le travail au sein de l'administration devrait augmenter ces prochaines années sans avoir plus de ressources humaines. « Plusieurs études ont démontré qu'en 2030, il manquera du personnel sur le marché du travail et donc aussi dans les administrations », note la Genevoise installée dans la Broye depuis plus de vingt ans.

Un crédit de 1,6 million de francs a permis de mettre en œuvre cette stratégie. Début 2024, le secrétaire général a été divisé en deux services afin d'optimiser sa mise en pratique: l'un se focalise sur les affaires municipales et le second s'attelle à faire évoluer les pratiques de l'administration. Avec comme action concrète, s'agissant de l'intelligence artificielle, la mise

en place (en test) d'un chatbot sur l'intranet, qui devrait offrir un gain de temps au personnel recherchant une information. Des formations sur l'IA ont aussi été suivies notamment par les municipaux et les chefs de service.

Compétences à développer

Une année après le lancement de la stratégie, les premiers constats démontrent qu'il faudrait optimiser les processus, repenser le fonctionnement, la culture du travail et développer les compétences numériques du personnel pour éviter d'arriver dans une impasse. « Pour des questions de coûts et pour partager les bonnes pratiques numériques, il faudrait encourager les collaborations avec d'autres communes », note Anne Rizzoli. Via l'Union des communes vaudoises, une dizaine de communes, dont Payerne, ont déjà élaboré un guide et une feuille de route qui permettent aux communes de mieux apprivoiser l'IA.

■ JEAN-MICHEL ZUCCOLI

Création d'un assistant virtuel

Avec l'introduction de chatbot, un assistant virtuel qui n'est pas relié à internet, l'Association des communes fribourgeoises (ACF) a souhaité simplifier l'accès à l'information, disponible 24 h sur 24. Depuis l'introduction de l'agent conversationnel en février 2025, ce ne sont pas moins de 1600 questions qui ont été posées. « Nous n'avons jamais eu autant de demandes », souligne Grégory Grin, chef du programme de numérisation à l'ACF et l'un des intervenants de la soirée. La première étape a consisté à la numérisation de l'ensemble des ressources et la connexion aux bases légales, tout en assurant la confidentialité des informations et leur exactitude.

« Lorsque l'assistant virtuel ne connaît pas la réponse, il le signale clairement. Notre équipe est ensuite à disposition des collaborateurs communaux pour apporter des réponses précises aux questions les plus complexes », note Grégory Grin. Concernant le développement de ce chatbot, des évolutions sont prévues. « Nous souhaitons intégrer de nouvelles sources de données petit à petit afin de ne pas créer de confusion dans le système et s'assurer qu'il comprend la priorité de certaines sources plutôt que d'autres. » Cela fait environ trente ans que l'ACF est au service des 121 communes et des associations des communes.

JMZ